

Marie Moret à Auguste Briol, 19 octobre 1885

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Auguste Briol, 19 octobre 1885,
1885-10-19

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44353>

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation1 p. (90 p.)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [19 octobre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Briol, Auguste](#)

Lieu de destination 14, rue du Quatre-Septembre, Paris

Description

Résumé Marie Moret envoie le règlement de 100 F pour le chapeau commandé qu'elle juge trop cher.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 19 8^{me} 89

90

Monsieur Briol,

Malgré que je ne comprenne pas très-bien comment le chapeau avec velours tigé coûte plus cher que celui qui eut pu être établi avec le velours à deux tons joint à votre lettre du 12^{er}, je vous envoie sous ce pli, en un mandat-poste, les cent francs que vous demandez pour le chapeau en question, mais à un prix pareil, je compte sur une fournitute de premier mérite : Forme 53^e, chapeau futre tête soie doublé velours tigé dont l'échantillon est épinglé ci contre, très-belles plumes d'autruche parfaitement assorties aux tons gris blancs argentés du velours tigé.

Ne donnez pas moins de 53 cent et 2 milli au tour de tête, car le chapeau de l'hiver dernier que je ne vous avais demandé qu'à 53 cent est trop étroit ; donc donnez sans faute les 53 centimètres 2 millimètres au moins. L'agrandissement doit porter non pas en largeur sur l'ovale du tour de tête, mais au contraire en allongeant un peu cet ovale.

J'ajoute 8^{me} cent à mon mandat de 100^t pour retenir le chapeau fermé en colis postal.

Nauilly